

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES SOURCES DE L'ORNE
DEPARTEMENT DE L'ORNE

Délibération DEL-2022-10-82



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



SÉANCE DU JEUDI 13 OCTOBRE 2022

Date de convocation :
7 octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le treize octobre, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle de Surdon (Macé) sous la présidence de M. Jean-Pierre FONTAINE, Président.

Nombre de délégués en exercice :
42

Présents : MMES BETTEFORT Stelliane, DEBACKER Hélène, LAMBERT Pamela, LECAMUS Florence, LEMOINE Martine, LUBRUN Laurence, MESNEL Elisabeth, MEYER Martine, PUITG Reine-Marie, TINOIS Marie-Claude, MM. BAËLDE Jean-Pierre, BRUNEAU Daniel, CAPS Bertrand, DUVAL Claude, EGRET Fabrice, FLEURIEL Patrick, FONTAINE Jean-Pierre, GRASLAND Yves, LAMBERT Patrick, LELOUP Christian, LE CARVENNEC Eric, LEVESQUE Michel, MAACHI Mostefa, MAUSSIRE Jacques, QUELLIER Serge, RENOUARD Eric, ROGER Damien, ROLLAND Jean-Pierre, SIX Vincent, TAUPIN Jean-Marie.

Nombre de délégués présents :
30

Excusés avec pouvoir : Mme MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline (pouvoir donné à M. MAUSSIRE Jacques), MM. CHATEL Jacques (pouvoir donné à M. LELOUP Christian), HUGUIN Patrick (pouvoir donné à Mme PUITG Reine-Marie), ROBIEUX Christophe (pouvoir donné à M. MAACHI Mostefa), SAUVAGET Jean-Paul (pouvoir donné à Mme DEBACKER Hélène), SOREL Damien (pouvoir donné à Mme LAMBERT Pamela), VINET Paul (pouvoir donné à FONTAINE Jean-Pierre).

Nombre de votants :
37

VOIX POUR :
37

Secrétaire de séance : Mme LAMBERT Pamela

VOIX CONTRE :
0

**Objet : Décision modificative n°1
Budget annexe Petite Enfance 2022**

ABSTENTIONS :
0

Le Président informe le Conseil Communautaire qu'il convient de prendre une décision modificative pour les raisons suivantes :

SITUATION A RÉGULARISER

Pour assurer la bonne tenue des ateliers, il convient de renouveler les équipements, jeux et jouets du Relais Petite Enfance.

SOLUTION PRÉCONISÉE :

Inscrire la dépense et la subvention accordée par la CAF.

MODIFICATIONS PROPOSÉES :

Dépenses de fonctionnement	
Art 60632 « Petit équipement »	2 464,00 €
Total Dépenses de fonctionnement	2 464,00 €

Recettes de fonctionnement	
Art 7478 « Autres organismes »	2 464,00 €
Total Recettes de fonctionnement	2 464,00 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

➤ **DECIDE**, de modifier le budget annexe Petite Enfance suivant les modifications proposées précédemment.

Fait et délibéré les dits jour, mois, an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme

Le Président,
Jean-Pierre FONTAINE



La secrétaire
Pamela LAMBERT